

ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-GERVAIS

Association agréée au titre des articles L121-8 et 160-1 du Code de l'Urbanisme

Siège : Maison de Saint Gervais - 43, rue du Mont Blanc- 74170 SAINT-GERVAIS

www.amis-saint-gervais.eu amisdesaintgervais@gmail.com



Lettre 121

26 Juin 2021

Chers Amis de Saint-Gervais,

Pour nombre d'entre nous, les derniers 18 mois ont été l'occasion de transformer avec bonheur leur base saint-gervolaine en résidence quasi-principale grâce au Wi-Fi et à Zoom. Il est d'ailleurs probable que dans « notre monde d'après », nos résidences y deviennent de moins en moins « secondaires ». Au fur et à mesure que nos séjours s'allongeront et deviendront plus fréquents, nos lits y seront moins « froids » pour tous ceux en tout cas dont l'activité est compatible avec le télé-travail.

Ce tournant sera d'autant plus marqué que Saint-Gervais offre un cadre exceptionnel en toutes saisons, plus proches des métropoles que la plupart des autres stations alpines. Ces séjours plus longs seront favorables à l'économie et à la vie culturelle locale, et donc aux résidents permanents comme à nous qui n'y sommes qu'une partie de l'année.

Dans l'immédiat, les conséquences de la pandémie sur nos vies quotidiennes s'atténuent, les campagnes de vaccination se poursuivent en direction des plus jeunes, et nous pouvons à nouveau bâtir des projets pour l'été à venir,

Bonne lecture et à cet été.

Emmanuel Audousset, Président

notamment à Saint-Gervais. En tant qu'association, nous n'allons pas nous en priver. Vous trouverez dans cette Lettre quelques idées, à commencer par notre « sortie estivale » qui cette année nous permettra d'approfondir l'histoire géologique mouvementée de l'environnement du vallon de Bionnassay. Cette sortie guidée par un grand professionnel de la glaciologie et par un géologue promet aussi d'être un moment fort de convivialité. Comme dans les années précédentes, nous vous invitons à y faire venir vos amis ou vos proches plus jeunes afin de renforcer notre vitalité et notre capacité d'action.

Nous vous incitons aussi à vous inscrire dès que possible aux événements de qualité programmés par les acteurs de Saint-Gervais : au premier festival « Théâtre des Alpagnes », ainsi qu'au traditionnel festival « Musique et Patrimoine ».

Revenant à notre Association, nous espérons avoir le plaisir de vous retrouver à notre Assemblée Générale fixée au **mardi 10 août à 17h, à l'Espace Mt Blanc.**

Note: Cette lettre comporte quelques liens internet renvoyant à des documents détaillés qui nous avons jugé préférable de ne pas inclure dans cette lettre pour ne pas la surcharger. Pour ceux d'entre vous qui la reçoivent par la poste sous forme papier, cela peut être pénalisant : nous les invitons donc à nous écrire pour nous demander l'envoi du ou des documents qui les intéresseraient.

Actualités de l'Association

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale des adhérents à l'Association des Amis de Saint-Gervais aura lieu le **mardi 10 août à 17.30** à l'Espace Mont-Blanc. L'actualité de l'Association y sera présentée. Par ailleurs des initiatives nouvelles et le renouvellement ou la nomination de certains administrateurs seront soumis à votre approbation. Vers 18.30, Monsieur Peillex, Maire de Saint-Gervais sera notre invité d'honneur. Il fera un point sur la stratégie de la commune, ainsi que sur ses projets-phares. Une bonne compréhension du contexte politique, économique et social dans lequel évolue la commune nous paraît en effet précieuse. L'assemblée se terminera avec un cocktail offert par l'Association, si les conditions le permettent.

Enquête sur l'avenir du site du Bettex

Vous avez été 65 à répondre à cette enquête sur l'avenir désirable du Bettex. Le résultat complet sera communiqué lors de notre AG le 10 août (cf. plus haut). Vos réponses sont très instructives. Quelques enseignements peuvent d'ores et déjà être retenus.

- Vous êtes très attachés au patrimoine de ce site exceptionnel et à son cadre de vie mais reconnaissez tous que la situation actuelle n'est pas satisfaisante. 60% d'entre vous souhaitent un développement d'un vrai centre qui permette une vie sociale et économique y compris en dehors des vacances scolaires.
- Il faudrait que le développement se fasse autour d'un thème: par exemple, « balcon du Mont Blanc vie pastorale ». Prévoir un seul et «beau parking», des sentiers balisés «balcon du Mont Blanc» pour randos, trails, vélo et raquette l'hiver, une annexe de l'office du tourisme au centre village, au niveau Edelweiss. Aménagement entre le parking et la gare du téléphérique à reprendre complètement avec suppression de la route (à faire passer ailleurs). Quelques hôtels ou résidences hôtelières.
- "Empêcher les voitures de circuler en partie haute : qu'elles soient garées sur les parkings en contrebas, rendant possible un espace plus convivial ! » , « Installer des tables de pique-nique, bac à fleurs ».
- Enfin, améliorer (ou changer !) les jeux proposés aux enfants, car rien n'a été fait depuis des années ! Pourquoi ne pas agrandir cet espace ludique en y ajoutant par exemple une tyrolienne (Cf Le Pontet aux Contamines). Sans la nuisance des voitures, enfants et parents pourraient apprécier cette grande prairie, créer des relations ... Envisager des pistes différentes, sécurisées pour les piétons et les VTT de plus en plus nombreux. « La cohabitation n'est pas toujours facile. »

En bref, le statu quo du Bettex n'est pas tenable !

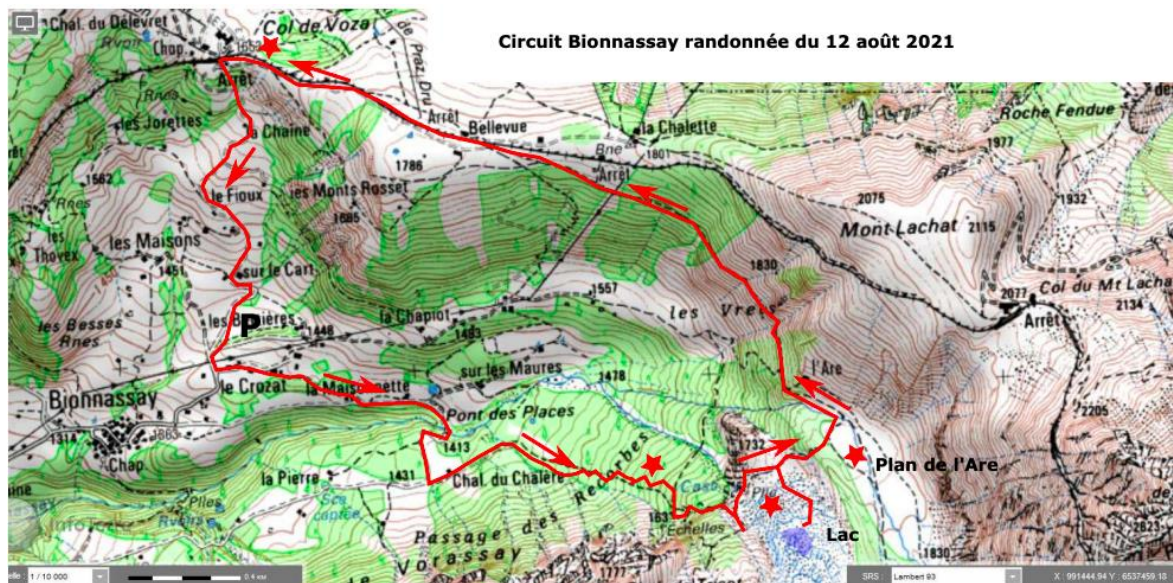
Sortie estivale du 12 août

Notre sortie estivale sera une « **randonnée géologique** ». Elle aura lieu le **jeudi 12 août** et consistera en une « lecture de paysages géologiques axée sur la glaciologie dans le vallon de Bionnassay ».

Nous serons guidés par l'éminent glaciologue **Sylvain Cutterand**, et par **Yves Siméon**, géologue retraité du Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

Le rendez-vous est fixé à **8.15 au parking du Crozat** au-dessus de Bionnassay. Sur plusieurs arrêts sur la boucle que nous parcourrons, nos guides aborderont de façon compréhensible les thèmes suivants : formation des Alpes, mise en place du Mont Blanc, glaciations et leur impact sur les paysages, lacs glaciaires etc.

Notre chemin nous mènera jusqu'au col de Voza vers 12.30 où nous déjeunerons au village APAS-BTP, puis nous **redescendrons vers le parking de Bionnassay vers 15h**.



Circuit Bionnassay randonnée du 12 août 2021

Il s'agit d'une randonnée de difficulté moyenne. Nous évoluerons constamment sur des sentiers balisés, et la dénivellée totale sera d'environ 300 m. Elle s'adresse donc à des bons marcheurs, bien chaussés.

Vous trouverez plus d'informations sur Sylvain Cutterand et des documents didactiques sur la glaciologie sur le site suivant.

<https://www.glaciers-climat.com/>

Les plus motivés pourront même se préparer à cette excursion en consultant les cours de Sylvain Cutterand, accessibles gratuitement sur ce même site, sous l'onglet « cours en ligne ».

La participation aux frais, **repas inclus**, est de **25€ par participant adulte (15€ pour les moins de 18 ans)**. Il serait souhaitable que vous vous inscriviez avant le 15 juillet, et nécessaire que vous le fassiez **en tout cas avant le 5 août**, en remplissant le bulletin **en dernière page** accompagné d'un chèque du montant correspondant au nombre de personnes que vous souhaitez inscrire.

Adressez votre enveloppe à :

**Association des Amis de Saint-Gervais /Maison de Saint-Gervais
43, rue du Mont-Blanc 74170 Saint-Gervais-les-Bains.**

Ces informations détaillées sont nécessaires pour pouvoir organiser le covoiturage et aussi pour vous contacter au dernier moment si des intempéries nous empêchaient de concrétiser ce projet.

En alternative, vous pouvez vous inscrire par mail à l'adresse amisdesaintgervais@gmail.com en communiquant précisément les informations spécifiées dans le bulletin d'inscription. Vous ferez alors votre paiement à l'Association :

- par virement bancaire à Amis de Saint-Gervais sur le compte Banque Populaire
IBAN FR76 1680 7000 7312 6218 0119 931 , code SWIFT : CCBPRFPPGRE

en indiquant votre nom et l'objet « Sortie estivale ».

- par carte bancaire en allant sur le site web, *Hello Asso*, de l'association avec le lien suivant :
<https://www.helloasso.com/associations/association-des-amis-de-saint-gervais/evenements/sortie-estivale? ga=2.10930548.1166918705.1624641588-1462468363.1623702348>

Renseignements : Jérôme de Mautort 06 07 78 95 80 /jerome.tillette-de-mautort@wanadoo.fr

Sortie pour les enfants avec Sylvie Marsigny le 23 juillet

Beaucoup d'entre vous se souviennent de la sortie estivale de l'année dernière avec Sylvie Marsigny, accompagnatrice de montagne. Cette année, nous avons demandé à Sylvie de guider nos enfants ou petits-enfants vers le « **Royaume des fourmis des bois** », un monde qu'elle connaît particulièrement bien. Durant la mini-excursion, elle élargira ce thème avec pédagogie à tous les sujets concernant l'environnement alpestre des paysages traversés.

- La date retenue est le **vendredi 23 juillet**
- Lieu de rassemblement : **Plateau de La Croix (Saint-Nicolas) à 9H30 précises.**
- A qui s'adresse cette visite ? Aux enfants à partir de 5 ans accompagnés d'un adulte.
- Cette sortie est gratuite pour les adhérents et leurs enfants.

Cette visite se terminera vers 12.30 -13.00 par un « pique-nique sorti du sac » pour ceux qui le souhaitent et si la météo le permet.

Sylvie nous a adressé une courte présentation de l'excursion, que nous reprenons ci-dessous :



Pour plus d'information sur les offres
Sylvie Marsigny :
<https://www.cheminsdenhaut.fr/contact>

« Au Royaume des fourmis des bois, nous allons nous plonger dans le monde de ces petits êtres vivants, appelés également « fourmis rousses ». Petits par rapport à nous, en taille, certainement ...mais bien plus organisés et en phase avec la nature qui les entoure !

Une rando pour tous, notamment les enfants à partir de 5 ans, et tout adulte désireux de les accompagner. Nous sortirons souvent du sentier : il sera utile de prévoir des vêtements et chaussures adaptés pour traverser de petites surfaces de prairies ou de forêts. »

Équipement : des chaussures de type baskets à semelles crantées ou chaussures de randonnée, une casquette ou un chapeau, un bermuda ou pantacourt, voire un pantalon si la température le permet . Prévoir aussi un sac à dos avec une boisson et un en-cas à grignoter à l'occasion d'une petite pause-dessin).

Le nombre de participants étant limité, nous vous remercions de vous inscrire assez rapidement.

Actualités de Saint-Gervais

Derniers comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal :

Ils sont un peu techniques, mais ces comptes-rendus sont très riches et ils intéresseront ceux d'entre vous qui suivez les évolutions urbanistiques à Saint-Gervais, d'autant plus si elles touchent le quartier où vous résidez.

<https://mairie.saintgervais.com/votre-mairie/le-conseil-municipal/comptes-rendus/>

Glacier de Tête-Rousse

La catastrophe du 12 juillet 1892 fait partie de la mémoire collective des saint-gervolains. Elle a eu pour origine la rupture d'une poche d'eau de 80.000 m³ située sous le glacier de Tête-Rousse. A ce volume initial se sont ajoutés un volume d'eau solide de 120.000 m³ et 800.000 m³ de sédiments, arbres etc. C'est donc au total environ un million de m³ qui ont déferlé jusqu'au Fayet, emportant tout sur leur passage et causant finalement la mort de plus de 175 personnes.

La particularité de ce glacier est qu'il est enchâssé dans la montagne et qu'ainsi il ne dispose pas d'un ruisseau exutoire, comme la plupart des glaciers dont le glacier de Bionnassay. Les crevasses qui se remplissent d'eau, et qui constituent ce qu'on appelle communément « poches » (fréquentes au cœur de tous les glaciers), se mettent progressivement sous pression, sans évacuation naturelle possible.

Depuis cette catastrophe, le glacier est sous surveillance. La décision de l'Etat en 2008 de ne plus assurer l'entretien de la galerie de surveillance, a poussé à confier aux scientifiques l'étude de ce glacier particulier.

Dans ce cadre, dès 2009, les chercheurs du LGGE ont constaté, grâce à la technologie de la Résonance Magnétique des Protons (RMP) que le glacier était bien plus profond qu'imaginé en 1892, environ 74 mètres et non 34, et qu'une masse molle d'un volume identique à celui de 1892, probablement de l'eau, était coincée au fond du glacier. Les forages mettent alors en évidence qu'il s'agit bien d'eau. Un plan de protection de la population est alors mis en place, sachant que compte-tenu de l'urbanisation actuelle, ce serait 2 à 3.000 personnes qui risqueraient d'être touchées (en 1892 le Fayet n'était quasiment pas habité, son urbanisation datant de l'arrivée du train au début des années 1900).

Plan montagne

Vous trouverez sous le lien suivant le « Plan Montagne » présenté le 30 mai dernier par M Castex à Bourg-Saint-Maurice /les Arcs :

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2021/05/dossier_de_presse_-_presentation_du_plan_avenir_montagnes.pdf

En 2010, le contenu de la poche principale est évalué à 65 000 m³. Plusieurs opérations de pompage par forage vertical, de création d'une bédrière ont permis de vider ces crevasses. Depuis cette date, une surveillance annuelle a été mise en place comprenant un système d'alerte (sirènes) en cas de rupture brutale du glacier par explosion d'une poche d'eau.

L'ensemble des dépenses réalisées jusqu'à 2020 s'élève à plus de 7.000.000 € dont 80% sont pris en charge par l'Etat, 20% restant à la charge de la commune et donc des contribuables saint-gervolains.

En 2015, les scientifiques ont mis en évidence 2 nouvelles « poches » d'un volume total de 40 000 m³, dont la plus importante est située en amont du glacier sous les couloirs de l'aiguille du goûter. Ce risque nouvellement identifié est dû à une possibilité de liaison de ces différentes poches et de la vidange brutale de la plus grande dans la ou les plus petites provoquant ainsi à nouveau l'explosion du glacier.

En 2016, le SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents) s'était engagé devant le Préfet de Haute-Savoie à réaliser les travaux de sécurisation, en particulier l'aménagement de plages de dépôt, pour ralentir la vitesse de l'eau et des sédiments. Toutefois il a omis d'en faire inscrire la dépense, estimée à 4 millions €, dans le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI). Ce n'est que récemment qu'un avenant a permis son inscription.

Comme chaque année, lors du conseil municipal d'avril 2021, il a été proposé de poursuivre les études et les mesures, et de faire un nouveau pompage de la poche principale pour en abaisser la cote piézométrique afin de réduire le risque de rupture brutale de la cavité. Ces opérations de surveillance et d'étude du glacier s'élèvent annuellement en moyenne à 300.000 €, montant toujours supporté à 80% par l'État et à 20% par la commune.

Autres

Activités culturelles et diverses proposées par l'office du tourisme :

<https://www.saintgervais.com/activites-et-evenements/agenda>

<https://www.saintgervais.com/activites-et-evenements/vie-culturelle/conferences-culturelles>

Festival Musique et Patrimoine

Créé en 2009, présidé par Nicole Simon-Laroche, ce festival associe durant la première semaine d'août des rencontres musicales de haut niveau artistique et la découverte du patrimoine naturel. Cette année, la programmation comprend des concerts dans l'église de Saint Nicolas-de-Véroce, des randonnées musicales en pleine nature et des animations pour les familles, afin de toucher les amateurs de grande musique, les familles, les enfants.

Du 2 au 6 août, le festival accueillera, entre autres, l'ensemble musical féminin de Michel Piquemal, un concert hommage à Astor Piazzolla, une randonnée musicale à l'alpage de Joux avec Flavie Melendez. Le récital de clôture nous fera écouter le pianiste espagnol Joaquín Achúcarro. Pour rappel, le festival 2020 a pu avoir lieu dans

<https://www.musique-patrimoine-mtblanc.com/festival/>

le respect de la qualité des artistes et en prenant en compte des règles sanitaires. En 2021, l'équilibre financier de l'association s'est fragilisé (manque de recettes, de subventions, de sponsors), malgré une formidable équipe de bénévoles qui assure l'organisation de l'événement.

Pour assurer la pérennité de ce festival, le bureau de cette association a eu besoin de faire un appel à don. Un enregistrement de pièces pour piano par Nicole Simon-Laroche a été réalisé à l'église de Saint-Nicolas le 23 mai, et le produit de la vente devrait aider au rétablissement de l'équilibre financier.

Notre Association a décidé de soutenir ce festival durant cette période difficile.

Festival « Théâtre dans les Alpes »



Le festival de théâtre "hors les murs" se tiendra à Bionnassay. Face au glacier et à l'aiguille éponyme, au pied du Mont-Blanc et du Dôme du Goûter.

Chaque soir, à 19h30, Parking du Crozat, vous pourrez découvrir des pièces et comédiens de renommée nationale. Navette gratuite. L'évènement se déroulera du **28 au 31 juillet prochain**.

Ainsi, les spectateurs pourront voir aussi bien des grands comédiens de la scène parisienne que des jeunes talents, et des textes mythiques du répertoire comme de nouvelles créations.

Ouverture de la billetterie prévue dès 15 juin :

https://www.vostickets.eu/billet?ID=FESTIVAL_MONT-BLANC

<https://www.saintgervais.com/activites-et-evenements/les-grands-evenements-de-lannee/theatre-dans-les-alpages>

Hommage à 2 anciens de l'Association

Jacques Charlin

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris que Jacques Charlin nous avait quitté le 3 avril dernier, des suites d'une longue maladie. Il allait avoir 88 ans quelques jours après. Jacques a été un membre actif du Conseil d'Administration pendant plusieurs décennies sous la présidence de Michel Bernard. En 1975, son père avait été un des fondateurs de l'Association des Amis de Saint Gervais, Jacques a pris sa suite au Conseil d'Administration.

Grâce à l'expérience acquise pendant ses nombreuses années à la CII (Compagnie Internationale de l'Informatique), Jacques Charlin s'est consacré à la mise en place de l'informatisation de l'Association des Amis de Saint Gervais ainsi que de sa comptabilité. Il a été à l'origine de la création d'un premier site internet.

Son chalet situé dans le secteur de la Cry a été construit par l'architecte Henry Jacques Le Même. Il était très heureux d'y vivre en été comme en hiver jusqu'au moment où sa santé ne lui a plus permis d'aller en altitude. Ses enfants et petits-enfants y séjournent régulièrement."

Erwin Knoetzer

Erwin nous a quitté le 7 avril dernier. Il avait été membre de l'association depuis plus de 20 ans en étant notamment un secrétaire actif. Pour l'anecdote, il se rendait toutes les semaines à la mairie pour examiner l'affichage des nouveaux permis de construire.

Il était aussi très connu et actif dans d'autres associations comme le Rotary, ce qui lui permettait d'avoir des informations de tous ordres. Erwin a habité dans le secteur de l'Erney, puis ensuite à Combloux tout en restant fidèle à l'Association.

Il a été aussi un grand voyageur à travers le monde, son dernier grand voyage fut la découverte de l'Antarctique. Certains se souviendront d'une conférence très intéressante sur ce Monde Blanc qu'il a fait lors d'une Assemblée Générale.

Sa femme Michelle l'a accompagné dans sa maladie où il fait preuve d'un grand courage, en étant un exemple pour nous tous.

Trois Alpages, reliés par un sentier de randonnée, revivent cet été



Emmanuel Duillard et Cassandre Metge, s'installent à la Grand Montaz avec leurs troupeaux. Ils transforment leur lait en délicieux fromages qu'ils serviront notamment dans leur restaurant d'altitude situé entre les Communailles et le Mont-Joux

Pierre Amafroï-Broizat et Favie Melendez peuvent cette année fabriquer leur fromage directement depuis la laiterie nouvellement installée à l'alpage de Joux. Cet alpage est situé au bord de la retenue d'eau collinaire en contrebas du Mont-Joux.



François Curral vient de s'installer pour l'été à La Pierre du Déjeuner, sur le Mont Joux à quelques mètres de l'hôtel Chez La Tante (celui-ci étant en cours de rénovation).

Avec un troupeau d'une quarantaine de bêtes, François sera heureux de vous proposer d'excellents fromages.

Inscription aux sorties

1) Sortie estivale 12 août : découverte de la glaciologie à Bionnassay et déjeuner

En alternative à la formule papier (bulletin d'inscription et chèque), vous pouvez envoyer ces informations par mail et faire le virement par internet, voir détails page 3.

Nom	Prénom	Adulte	-18 ans	Mail	Tél

Covoiturage offert/demandé (oui/non ; nb de places ?)

2) Sortie pour les enfants avec Sylvie Marsigny le 23 juillet

Dans ce cas aussi, vous pouvez envoyer ces informations par mail, voir détails page 3. Rappel, cette sortie est gratuite.

Nom	Prénom	Enfant	Adulte accompagnant	Mail	Tél